



INSCRIPTION SAISON 2017-2018

VSF VOLLEY BALL

ECOLE DE VOLLEY

Une inscription dans une association sportive est importante pour votre enfant. Lorsque vous signez une licence, cela veut dire que nous allons prendre en charge votre enfant le mardi pour les entraînements, le samedi pour les matchs.

Pour la licence, il faut fournir :

- Une photo d'identité (nouvelle inscription)
- Photocopie carte identité (nouvelle inscription)
- Le certificat médical fournis par la Fédération Française de Volley Ball - Remplir également la partie « simple surclassement »
- Deux règlements :
 - Un règlement pour la licence d'un montant de €
Ce montant comprend le prix de la licence fixé par la Fédération Française de Volley Ball et incluant l'assurance :
 - L'assurance couvre la pratique en compétition et à l'entraînement,
 - La licence vous identifie comme adhérent à notre association.
 - Un chèque de caution de déplacement de 70 €, lequel vous sera restitué dès le second déplacement. Le premier déplacement étant fait bénévolement et à titre gratuit.
- Fiche de renseignements + autorisation parentale
- 1 enveloppe timbrée et libellée à votre adresse
- La feuille « 1 licence = 1 engagement pour le club » complétée et signée

Le club accepte les paiements par espèce, chèque, Bons CAF Sarthe, chèque Collège et Pass Lycée.

Nous vous donnons la possibilité d'échelonner le paiement. Pour cela, remplissez vos chèques en indiquant au dos la date de dépôt en banque (maximum au 1^{er} janvier prochain). Préciser également le nom de l'enfant au dos du chèque, si différent du parent.

N'oubliez pas de nous signaler tout changement d'état civil, d'adresse postale, d'adresse électronique ou de téléphone qui s'effectuerait en cours de saison.

ATTENTION : sans retour du dossier complet après le 1^{er} Octobre, l'entraînement et les matchs ne seront pas autorisés